

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 11 MARS 2021 A 18H30  
- SALLE DES GENTIANES OMNIBUS -**

**Présents :** MATHEZ Christophe – GALLOIS Delphine – SAMSON Marc – BERTHET Annie - DESPREZ Alain – GENRE Annie – BOURQUI Gilles - BONNEFOY Robert – JEANNEROD Françoise - GANGNERY Véronique – PAGET-BLANC Bruno - ARBEZ Isabelle – ROUSSEL Olivier – VAZ TEIXEIRA Christophe – BENOIT-GUYOD Sébastien – BEGRAND Sébastien (arrivé à 18h33) – PHILIPPE GRENIER Sandrine – VAUFREY Sandrine - THOREMBEY Thomas – AUBAS Angélique – DOUVRES Sophie – CHIEZE Blandine – CRETIN Claire - AUBRY Benoit (arrivé à 18h41) – LAMY Nicolas – GIDON Gwenaelle

**Absents :** Christelle CHAVETNOIR (pouvoir à Claire CRETIN) -

**Secrétaire de séance :** THOREMBEY Thomas

Le 11 mars 2021, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 à la salle des Gentianes Omnibus en application de l'article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Christophe MATHEZ, Maire. Le lieu de réunion du conseil municipal reste jusqu'à nouvel ordre transféré à la salle des fêtes de l'Omnibus, la salle du conseil municipal de la mairie ne permettant pas de respecter l'espacement entre les personnes en raison des risques sanitaires liés à la COVID-19.

Selon le II et III de l'article 6 de la loi n° 2020-1379, afin de garantir des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, cette réunion se déroulera sans que le public soit autorisé à y assister. Toutefois, les débats et élections seront accessibles en direct au public de manière électronique sur la page FACEBOOK de la commune.

Selon le IV de l'article IV de la loi n° 2020-1379, le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque membre du conseil municipal a la possibilité de disposer de 2 pouvoirs.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et leur souhaite la bienvenue.

M. le Maire établit l'ordre du jour suivant :

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 25 février 2021**
- 3 – Installation de Mme Gwenaelle GIDON, conseillère municipale, suite à la démission de M. Nicolas CLERC**
- 4 – Débat d'Orientations Budgétaires 2021**
- 5 – Questions et informations diverses**

**1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Thomas THOREMBEY secrétaire de séance.

**2. Approbation du compte-rendu de la séance du 25 février 2021**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 février 2021.

**3. Installation de Mme Gwenaelle GIDON, conseillère municipale, suite à la démission de M. Nicolas CLERC**

M. le Maire fait part de la démission de M. Nicolas CLERC à compter du mercredi 3 mars 2021 pour des raisons personnelles. M. le Préfet en a immédiatement été informé.

Mme Gwenaelle GIDON, candidate venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, remplace Nicolas CLERC élu sur cette liste. Son mandat a débuté dès la vacance du siège, c'est-à-dire le mercredi 3 mars 2021.

M. le Maire procède à son installation qui vaut proclamation de l'élection de Mme GIDON.

Arrivée de Sébastien BEGRAND à 18h33.

#### 4. Débat d'Orientations Budgétaires 2021

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal (DOB), dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique (art. L 2312-1, al. 2 du CGCT).

Arrivée de Benoit AUBRY à 18h41.

M. le Maire présente le Rapport d'orientations budgétaires 2021.

M. le Maire propose de reporter les travaux de la rue du couvent et de la rue traversière en 2022.

Le montant des travaux de la route du Risoux vont s'élever à 109 000 € TTC. Ils seront intégrés dans le programme de voirie 2021.

Gilles BOURQUI précise que dans le programme de voirie sont aussi prévus la reprise du plateau ralentisseur du carrefour du P'tit Mâchon et les rampants des plateaux ralentisseurs de la route du Noirmont.

M. le Maire précise que le carrier M. Dubrez participe également aux travaux de réfection de la route du Risoux à hauteur de 100 000 € TTC malgré le fait qu'il n'en ait pas l'obligation.

Nicolas LAMY trouve cela normal car c'est le principal usager et il pense que la commune n'a pas à prendre en charge cet investissement car il n'y a pas d'intérêt public et cette voie n'est pas classée dans le tableau des voies communales. Actuellement, la route fait ralentir les camions et il propose de mettre en place des aménagements de sécurité pour éviter la vitesse des camions.

M. le Maire répond que c'est une route communale très utilisée pour des activités touristiques, forestières et industrielles. La carrière du Risoux fait vivre l'économie locale avec des emplois et rapporte aussi entre 50 000 et 60 000€/an à la commune.

Sébastien BENOIT-GUYOD manifeste son accord pour la réfection de cette route dont l'accès est important pour les activités de la Combe du Vert, les forestiers et les habitants du territoire.

Alain DESPREZ rappelle que la commune exploite 620ha de forêt : c'est aussi une route forestière.

M. le Maire rappelle que la Communauté de communes de la Station des Rousses a largement investi pour cette base de départ des pistes de ski et la commune a déjà payé 30 000 € pour la réfection de la route entre la carrière et la combe du vert.

M. le Maire précise que la commune prévoit un investissement de 3 millions d'euros sur un budget annuel sans trembler : il faut s'en rendre compte. Il s'agit d'un service qui n'appelle aucun revenu. M. le Maire a rencontré les riverains concernés et le projet est bien accueilli.

Sébastien BENOIT-GUYOD indique que ces travaux sont mieux perçus maintenant vu la qualité des travaux réalisés jusqu'à maintenant à l'Omnibus et vers l'office du tourisme.

Delphine GALLOIS précise que la rue du Couvent et la rue Traversière ont fait l'objet d'une étude par le CAUE. C'est plus logique de réaliser les travaux sur ces deux rues en même temps l'année prochaine.

Le conseil municipal prend acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires 2021.

#### 9 – Questions et informations diverses

Séance levée à 20h07  
Le Secrétaire de séance,

Thomas THOREMBEY



Le Maire,

Christophe MATHEZ